



**TERRITOIRE
DE LUNÉVILLE
À BACCARAT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DOSSIER D'INSCRIPTION

Voyages Séniors en Vacances 2026

Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 mai 2026



Village-Vacances MILEADE à Port-Barcarès

Du 29 août au 5 septembre 2026
Il reste de la place !

Le bulletin d'inscription est à poster ou à déposer à l'accueil de la
Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

11 av. de la Libération 54300 LUNEVILLE

À l'attention de Mme Sophie TEKIELI

Pour le 15 mai 2026 plus tard - date de réception

Aux horaires d'ouverture de la CCTLB :

Lundi et Mercredi 9h-12h et 13h30-17h / Mardi et Jeudi 13h30-17h / Vendredi 9h-12h et 13h30-16h

Ce bulletin est uniquement valable pour les personnes résidant sur l'une des 43 communes de la CCTLB

Afin de répondre au mieux à une demande grandissante de participation aux séjours Séniors en Vacances, la CCTLB a décidé de modifier ses modalités d'inscriptions.

Désormais, les dossiers seront enregistrés à la fin de la période d'inscription et en fonction du rang de priorité ci-dessous :

- Rang 1 : personnes n'ayant jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB
- Rang 2 : personnes ayant participé à 1 précédent séjour
- Rang 3 : personnes ayant participé à 2 précédents séjours
- Rang 4 : personnes ayant participé à 3 précédents séjours
- Rang 5 : personnes ayant participé à 4 précédents séjours
- Rang 6 : personnes ayant participé à 5 précédents séjours
- Rang 7 : personnes ayant participé à 6 précédents séjours

Il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès le premier jour à la première heure pour déposer son bulletin inscription. Les listes d'attente seront enregistrées selon le même ordre de priorité.

Seront refusés tous les dossiers :

- Déposés avant ou après les dates définies pour la période d'inscription, c'est-à-dire jusqu'au 15 mai 2026
- Incomplets : absence de la totalité du paiement, de pièces justificatives ou informations manquantes.

À noter que vous ne pouvez participer qu'à l'un des deux séjours organisés pour l'année 2026.

MODALITES D'INSCRIPTION

Deux tarifs sont appliqués en fonction des critères d'éligibilité ci-dessous précisés. Ces tarifs comprennent l'assurance et la taxe de séjour mais ne tiennent pas compte du coût du transport qui sera calculé à l'issu du voyage (*voir paragraphe TRANSPORT*).

Pour être éligibles au séjour, il faut

- Avoir 60 ans minimum à la date du départ ou 55 ans si en situation de handicap,
- Être retraité.e,
- Avec ou sans activité professionnelle,
- Résider en France.

Et pour être éligible à l'aide financière de 212 € par personne de l'ANCV, il faut :

- Avoir un revenu imposable, mentionné sur le dernier avis d'imposition reçu, inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales :

dans la limite du nombre d'aides attribuées par l'ANCV

Parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5
Personne seule	17 066€	22 814€	28 563€	34 311€	40 060€	45 808€	51 557€	57 503€	63 054€	68 802€
Couple, pacsé ou marié	-	-	32 199€	37 948€	43 696€	49 445€	55 193€	60 942€	66 690€	72 439€

Peut également bénéficier de ces offres

- Le conjoint mentionné sur la même déclaration fiscale, quel que soit son âge
- Toute personne en situation de handicap âgée au minimum de 55 ans au jour du départ, justifiant d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation du handicap
- Toute personne rattachée au foyer fiscal du sénior lorsqu'elle part avec celui-ci
- Les enfants handicapés du sénior qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal lorsqu'ils partent avec celui-ci
- Les personnes ayant le statut d'aidant ou les jeunes volontaires en service civique

Obligatoire pour tous les inscrits, imposables ou non : joindre une photocopie du dernier avis d'imposition reçu. Attention, l'avis déclaratif n'est pas accepté.

En cas d'annulation du séjour du fait d'une insuffisance de participants, les paiements seront rendus.

Coût du séjour par personne hors transport :

- **Tarif plein** (non-bénéficiaire de l'aide) : **619€ par personne**
- **Tarif aide ANCV déduite** (bénéficiaire) : **407€ par personne**

Sont inclus dans le forfait :

- L'apéritif de bienvenue
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour (panier repas)
- Le vin compris à tous les repas
- Le café à chaque déjeuner
- L'hébergement avec sanitaires privatifs et télévision
- Les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette fourni
- Le changement du linge de toilette en milieu de semaine ainsi que le ménage de fin de séjour
- Les excursions, visites et repas au restaurant mentionnés dans le programme
- Un accompagnateur lors de chaque sortie programmée
- Les animations et activités sur le village vacances
- L'animation en soirée
- L'assurance annulation/rapatriement et la taxe de séjour

PAIEMENT

Pour le séjour

Possibilité de régler en une ou deux fois par chèques, ou par chèque-vacances, qui doivent être remis avec le dossier d'inscription.

ATTENTION : les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Régie Recette Camping.**

Les encaissements chèques se feront pour le 30 mai et le 30 juillet 2026.

Les encaissements chèques-vacances seront fait pour le 30 mai 2026.

Les règlements par CB ou espèces ne peuvent pas être acceptés.

Pour le transport

Le paiement du transport se fera uniquement par chèque, en une ou deux fois, libellé à l'ordre de **Régie Recette Camping.** Le montant du transport, qui **inclut le coût du restaurant au jour du départ**, vous **sera facturé après le voyage**, à réception de la facture de l'autocariste mandaté pour le séjour. Ce montant est calculé en fonction du nombre de participants au voyage au jour du départ.

Les lieux et horaires de départ vous seront précisés ultérieurement par courrier.

à conserver

HEBERGEMENT

Plusieurs choix sont proposés pour l'hébergement :

- Chambre individuelle avec un forfait supplémentaire de **94€**. **Attention, leur nombre est très limité pour chaque séjour**
- Chambre commune avec un lit 2 personnes
- Chambre commune avec 2 lits pour 1 personne
- Logement avec chambres en pièces séparées – **Option 1 pour 2 à 4 personnes** - sanitaires et salle-de-bains communs
- Logement avec chambres en pièces séparées – **Option 2 pour 4 à 6 personnes** - sanitaire et salle-de-bains communs

SANTE ET PROTECTIONS DES DONNEES

Données de santé – Informations et consentement

La collectivité assure l'organisation matérielle et administrative des séjours.

Dans ce cadre, il est demandé aux participants de communiquer, lors de l'inscription, l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de leur aptitude à participer au séjour ainsi qu'à l'adaptation des conditions d'accueil, d'encadrement et de sécurité.

Au regard des informations transmises, la collectivité se réserve le droit de refuser une inscription lorsque l'état de santé du participant apparaît manifestement incompatible avec les conditions d'organisation ou de déroulement du séjour, dans un objectif de sécurité et de prévention des risques.

La collectivité ne saurait être tenue responsable des incidents ou événements survenus au cours du séjour résultant d'un état de santé connu du participant mais non déclaré avant le départ.

En cas de survenance, pendant le séjour, d'un problème de santé rendant impossible la poursuite de celui-ci, un rapatriement anticipé pourra être rendu obligatoire. Les frais afférents à ce rapatriement seront alors intégralement à la charge du participant concerné.

Protection des données

Les informations collectées par l'ANCV directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion du programme Seniors en Vacances. Ce traitement est fondé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités au sein de l'ANCV ainsi qu'aux partenaires de l'ANCV à des fins de réalisations d'enquêtes de satisfaction. Les données seront conservées pendant cinq ans à compter du traitement de votre demande. Les données comptables seront archivées dix ans.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande à CCTLB – 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE. Merci d'y joindre une pièce d'identité et l'adresse complète à laquelle nous pouvons vous répondre. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL [article 6 de la loi CNIL et article 9 du RGPD].

ASSURANCE ANNULATION ET RAPATRIEMENT

L'assurance annulation/rapatriement **obligatoire** est incluse dans le coût du voyage. Cette assurance permet de bénéficier :

- du remboursement de tout ou partie du séjour (hors coût du transport) en cas d'annulation justifiée par un certificat médical ou cas de force majeure,
- du rapatriement en cas d'hospitalisation, accident ou évènement grave.

Condition d'annulation de votre inscription

À noter que toute annulation d'inscription entraînera l'ouverture d'un dossier auprès de l'assurance si la liste d'attente ne permet pas d'effectuer un remplacement. Elle devra donc être justifiée (certificat, compte-rendu médical, bulletin d'hospitalisation...).

Le montant du remboursement pris en charge est calculé selon un taux établi par l'assurance en fonction du délai courant entre votre annulation et la date du départ. Une franchise est également retenue selon l'assurance du prestataire. Le remboursement sera effectué par virement du Trésor Public après traitement du dossier par nos services.

PARCOURS

Les transports durant toute la durée de ces séjours seront assurés par autocars classés comme grand confort par le prestataire.

Le trajet aller est estimé à une durée moyenne de 14h avec de nombreuses pauses.

Séjour du 29 août au 5 septembre : 2 bus

Le repas de midi au jour du départ se déroulera au restaurant. Pour le trajet retour, un panier-repas vous sera remis par le village-vacances.

Le coût de ce transport est estimé à une moyenne de 180€ par personne, il inclut la facturation des véhicules et du restaurant à l'aller. Ce montant est évalué sous réserve que les bus soient au complet (100 participants au jour du départ).



Votre programme personnalisé :

Jour 1 -

Arrivée du groupe en fin d'après-midi. Installation.
Apéritif de bienvenue. Dîner au Village Club. Ambiance musicale au bar.

Jour 2 -

Matin : **Réunion d'accueil présentation du programme ANCV suivi du rendez-vous tourisme.**
Déjeuner au Village Club.
Après-midi : **Balade à la découverte Port-Barcarès.**
Dîner au Village Club. Soirée karaoké.

Jour 3 -

Matin : **OSTREICULTURE À LEUCATE – 25 km**
Rencontre avec un ostréiculteur : explications sur les élevages d'huîtres et dégustation d'huîtres accompagné de vin blanc.
Déjeuner au Village Club.
Après-midi : **EXCURSION : COLLIOURE - 90 km**
Découvrez Collioure, ancien village de pêcheurs, prisé des artistes peintres venus capturer la beauté du petit port catalan, niché à l'abri d'une crique où se mêlent Montagnes des Pyrénées et eaux de la mer Méditerranée. Balade en petit train (45 min environ). A travers les vignes en terrasses, et jusqu'au pied du Fort Saint Elme, admirez la vue panoramique sur le littoral et la baie de Collioure avant de redescendre sur Port Vendres dont vous longerez les quais avant de revenir par la corniche surplombant la côte rocheuse. Temps libre après la visite en petit train, puis dégustation d'anchois.
Dîner au Village Club.
Soirée divertissime : au choix pétanque nocturne, film local...

Jour 4 -

EXCURSION A LA JOURNEE : ESPAGNE ET ROSAS – 220 km
Matin : **Promenade en catamaran avec vision sous-marine** (2h environ) : départ depuis la baie de Rosas qui figure depuis 2011 au club des 30 plus belles baies du monde. Découverte du parc naturel du Cap de Creus : la vision sous-marine vous permettra de découvrir les fonds sous-marins riches en diversité.
Déjeuner au restaurant.
Après-midi : Balade digestive en bord de mer à Rosas, la perle de la Costa Brava. Retour avec shopping à la Jonquera.
Dîner au Village Club.
Soirée régionale avec grand jeu.

Jour 5 -

Matin : **Séance de gym douce.**
Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente
Déjeuner au Village Club.
Après-midi : **PORT-BARCARES EN BATEAU**
Marche d'approche 2,5 km (± 20 min) – transfert minibus possible pour les PMR
Découvrez l'escapade en mer parfaite au Barcarès ! Embarquez pour une balade qui vous mènera des eaux sereines de l'étang aux vastes horizons de la Méditerranée. Une expérience unique vous attend, alliant détente et découverte au cœur d'un cadre naturel préservé.
Dîner au Village Club.
Soirée grand jeu interactif.



Jour 6 –

Matin : **Initiation au yoga ou au pilate.**

Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente Déjeuner au Village Club.

Après-midi : **FORTERESSE DE SALSES – 35 km**

Déconseillé PMR

La forteresse représente la quintessence de l'art militaire à la fin du XVème siècle par une Espagne forte, colonisatrice et dominatrice. Salses est unique en son genre, véritable architecture de transition entre le château médiéval et le fort bastionné. **Visite guidée + Visite libre des parties basses – 1h30**

Dîner au Village Club.

Soirée de Gala avec soirée dansante.

Jour 7 -

VILLEFRANCHE DE CONFLENT – 150 km

Non accessible PMR

Matin : **Visite guidée de Villefranche de Conflent**, ville qui possède un patrimoine exceptionnel : du Moyen-âge jusqu'à nos jours, le temps a inscrit dans ses pierres le passage des hommes qui l'ont construite, l'ont conquise ou qui ont vécu dans ses murs. Plus que tout autre, Vauban le « vagabond du Roi-Soleil » a laissé sa marque ici. Le génie de Vauban réside dans sa capacité à adapter les défenses d'une cité à son identité géographique.

Déjeuner au restaurant.

Après-midi **Visite guidée des Grottes des Canalettes.** Au pied du massif du Canigou, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, plongez dans les entrailles de la terre, dans les grottes des Canalettes.

Dîner au Village Club.

Soirée Quizz.

Jour 8 -

Départ du groupe après le petit déjeuner, muni d'un panier repas pour le déjeuner.

Nota bene : Le déroulement du séjour est indicatif, l'ordre des journées peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté.

PARTIE
A RETOURNER

PORT-BARCARES - 1

Du samedi 29 août au samedi 05 septembre 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

➔ Merci de cocher toutes les cases vous concernant

Je n'ai jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB

J'ai participé au(x) séjour(s) de 2025 2023 2021
 2024 2022 2019

Si le séjour du 29/08 au 05/09 est complet, je suis d'accord pour être inscrit(e) sur le séjour du 19/09 au 26/09 sous réserve de places disponibles.

IDENTITE INSCRIT(E)

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Mail :

IDENTITE CONJOINT(E) INSCRIT(E)

➔ Pour les personnes qui résident sur deux adresses différentes ou pour les personnes inscrites en tant qu'aidants, merci de compléter un bulletin d'inscription pour chacun, en précisant le nom de l'autre personne dans la section « Hébergement »

Nom Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Mail :

Je certifie être en retraite à la date du départ

Je joins la photocopie recto/verso de la pièce d'identité en cours de validité de chacun

Je joins la photocopie recto/verso du dernier avis d'imposition reçu (l'avis déclaratif n'est pas accepté)

Personne de confiance à contacter en cas de problème

Nom Prénom :

Ville : Téléphone :

Relation de la personne avec vous :

Enfant Conjoint Parent Voisin ou ami Autre :

ORGANISATION DU TRANSPORT

Je souhaite prendre le bus à Lunéville Baccarat

Dans la mesure du possible, je souhaiterais être dans le même bus que :

.....

.....

➔ Les personnes partageant une même chambre ou un même logement pendant le séjour sont de fait enregistrées dans le même bus.

HEBERGEMENT

Inscription dossier unique

- Chambre individuelle* avec forfait supplémentaire de 94€
- Chambre commune avec un lit double
- Chambre commune avec deux lits séparés

***A lire pour toute demande de chambre individuelle :**

Le nombre en étant très limité, nous vous proposons de partager votre logement avec une autre personne.

- Je suis d'accord pour que me soit proposé un logement** à chambres en pièces séparées avec une autre personne inscrite à ce séjour. Je fais un chèque à part d'un montant de 94€ qui me sera rendu le cas échéant.
- Je ne suis pas d'accord** pour partager mon logement et maintiens la demande de chambre individuelle. J'inclus le montant de 94€ dans mon paiement.

Inscriptions sur dossiers séparés

Pour adresses différentes ou personnes aidantes

Je souhaite partager mon hébergement avec :

.....

- Chambre commune avec un lit double
- Chambre commune avec deux lits séparés
- Logement avec chambres en pièces séparées – **Option 1 pour 2 à 4 personnes** - sanitaire et salle-de-bains communs
- Logement avec chambres en pièces séparées – **Option 2 pour 4 à 6 personnes** - sanitaire et salle-de-bains communs

Suite à compléter →

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap ou d'une perte d'autonomie :

- Non
- Oui et je joins un document justifiant de cet état
 - Moteur (difficulté à marcher, utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur...)
 - Si oui, lequel :
 - Visuel (non ou mal-voyants)
 - Mon état de santé nécessite une chambre pour Personne à Mobilité Réduite (PMR)
 - Mon état de santé nécessite un régime alimentaire particulier :
 - * Vos contraintes alimentaires seront à confirmer à l'accueil lors de votre arrivée sur le lieu d'hébergement
 - Mon état de santé ne nécessite pas d'aménagements particuliers

➔ Nous attirons votre attention sur le fait que plusieurs excursions programmées sur ce séjour nécessitent beaucoup de marche et que l'une d'elles est non-accessible PMR

La collectivité assure l'organisation matérielle et administrative des séjours.

Dans ce cadre, il est demandé aux participants de communiquer, lors de l'inscription, l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de leur aptitude à participer au séjour ainsi qu'à l'adaptation des conditions d'accueil, d'encadrement et de sécurité.

Au regard des informations transmises, la collectivité se réserve le droit de refuser une inscription lorsque l'état de santé du participant apparaît manifestement incompatible avec les conditions d'organisation ou de déroulement du séjour, dans un objectif de sécurité et de prévention des risques.

La collectivité ne saurait être tenue responsable des incidents ou événements survenus au cours du séjour résultant d'un état de santé connu du participant mais non déclaré avant le départ.

En cas de survenance, pendant le séjour, d'un problème de santé rendant impossible la poursuite de celui-ci, un rapatriement anticipé pourra être rendu obligatoire. Les frais afférents à ce rapatriement seront alors intégralement à la charge du participant concerné.

Voir paragraphe « Santé et protections des données » sur le dossier d'inscription

TARIFS

Coût du séjour par personne selon conditions		Nombre	Total
Séjour pour non bénéficiaire de l'aide ANCV	619 €		
Séjour pour bénéficiaire de l'aide ANCV	407 €		
Supplément chambre individuelle	94 €		
		TOTAL	

- Je joins la copie du dernier avis d'imposition reçu.
- Je joins le règlement concernant **les frais de séjour hors transport** en 1 ou 2 chèques à l'ordre de **Régie Recettes Camping** ou par chèque-vacances.
- J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ce bulletin d'inscription, des conditions d'inscription, de transport et de paiement.

Fait à Le.....

Signature

Bulletin d'inscription à retourner avant le 15 mai 2026, accompagné de toutes les pièces, à
CCTLB – TEKIELI Sophie – 11 av. de la Libération 54300 LUNEVILLE